

## ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e) ....., né(e) le .....

à .....,

déclare sur l'honneur héberger :

Mme / M \* .....,

né(e) le ..... à .....,

depuis le ..... à

- 1) Mon domicile.\*
- 2) l'adresse suivante :\*

.....

Code postal et commune : .....

(\*) *Rayer la mention inutile.*

Fait le,.....à .....

**Nom et prénom de l'hébergeant :**

.....

**Signature :**

**Nom et prénom de l'hébergé :**

.....

**Signature :**

*L'hébergeant engage sa responsabilité pénale lorsqu'il signe une attestation d'hébergement. Toute fausse déclaration peut être sévèrement sanctionnée par la loi. L'article 441-7 du Code pénal prévoit des peines pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende pour l'établissement d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts.*

*Ces sanctions peuvent être aggravées si la fausse déclaration a été faite dans le but de porter préjudice ou d'obtenir un avantage indu. Il est donc crucial pour l'hébergeant de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans l'attestation.*